

Mercredi 2 Mai 1951

Mon cher Andrey

Nous avons été l'objet d'une demande de caractère urgent de la part de M. Crose qui s'occupe de la formation du Comité Tuté-Directeur : celle de désigner 4 psychologues scolaires.

Les psychologues de Paris réunis en Assemblée ont décidé, vu l'urgence, de fixer la composition de cette délégation de la façon suivante :

- 1 pour la Province (4^e Dépt)
- 1 pour le 1^{er} Dépt de Paris
- 2 ——— 2^d ——— (cordons de Paris)

Nous avons voté pour ce qui est des 3 dernières en désignant également autant de suppléants (3). Il faut donc que vous vous débrouillez avec Lyon et Besançon pour désigner le plus tôt possible

1 titulaire et 1 suppléant.

Il serait bon que nous ayons les noms avant le 10 et si possible, avant. J'écris la même chose à Lyon et Besançon. Je pense que le mieux est que vous envoyiez dans les 2 autres villes le plus rapidement possible les noms des candidats pour ces 2 fonctions et que vos votes (secrets) me

soient adresses ds qe a ma penible sous
pli cachete par les 3 villes.

Faitis donc au plus vite -

Bien a vous tous

J. Millhaud.

Envie à Lyon
à Fallot 295 Av. Jean Jaurès Lyon Rhon
à Besancon
Brevet Et. Norm d'Institutur^s Besancon

P.S. Je te charge de communiquer tout cela aux
camarades de Grenoble -